

Avis de constitution

SOCIETE « ELOÏM CONSTRUCTION » en abrégé « ECO »

Siège Abidjan, Cocody Faya, Non loin de la
pharmacie Kannien, Lot 347, Ilot 43, 28 BP 1669 Abidjan
28, Lot 347, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELOÏM CONSTRUCTION » en
abrégé « ECO »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- Construction et rénovation de bâtiment
- Vente de matériels de construction
- Achat, vente, location de maison et de terrain
- Aménagements et déménagements
- Bâtiment et travaux publics (BTP)
- Reprofilage de route, bitumage
- Transport de biens et de personnes
- Import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Faya, Non loin de la
pharmacie Kannien, Lot 347, Ilot 43, 28 BP 1669 Abidjan
28, Lot 347, Ilot 43

Dirigeant(s) M AGBEDANU KOMLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08371 du 19/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50549/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

